

TARIFS AU 1^{er} Janvier 2018

Prise en charge par la sécurité sociale à 100 % ou à 80 % en fonction de la pathologie.
Dans tous les cas, le forfait journalier et les prestations particulières sont à la charge du patient ou de sa mutuelle.

FACTURATION SECURITE SOCIALE DES CLINIQUES PRIVEES

Votre séjour, pour une hospitalisation ou une prise en charge en ambulatoire (chirurgie ou médecine) est facturé à partir d'un forfait dénommé, **Groupe Homogène de Séjour (GHS)**.

FACTURATION au PATIENT ou éventuellement à sa MUTUELLE

- **FORFAIT JOURNALIER** (jour d'entrée et de sortie compris) **20,00 € par jour**
Sauf Accident du Travail, Art. 115, CMU et AME
- **TICKETS MODERATEURS**
 - **Pour les séjours non exonérés** : Pour les séjours dont le montant est inférieur à 120 € 20 % du coût total du séjour clinique, frais médicaux et honoraires praticiens est à la charge du patient ou de sa mutuelle.
 - **Pour les séjours exonérés** : 1 forfait plafonné de 18 € (Participation Assuré Transitoire) est à la charge du patient et de la mutuelle sauf ALD, Accidents du Travail, Art. 115, CMU et AMELa participation forfaitaire de 18 euros s'applique :
 - E** Aux actes dont le tarif est supérieur ou égal à 120 euros,
 - E** Aux frais d'une hospitalisation en établissement de santé (hôpital et clinique), au cours de laquelle est effectué un acte thérapeutique ou diagnostique dont le tarif est supérieur ou égal à 120 euros.
 - E** Aux frais d'une hospitalisation consécutive à une hospitalisation répondant aux conditions mentionnées ci-dessus et en lien direct avec elle.

SUPPLEMENTS DIVERS

HOSPITALISATION COMPLETE :

- **CHAMBRE CONFORT** (jour d'entrée et de sortie compris) **90,00 € par jour**
Reste à charge selon prise en charge mutuelle
Tarif des consommations téléphoniques (facture détaillée sur demande) **0,15 € l'unité**
- **FORFAIT EQUIPEMENT (TELEVISION + TELEPHONE)** **6,00 € par jour**
Excepté le jour de sortie - Hors communications téléphoniques
(Les casques sont à demander aux admissions – le 2nd casque est à 1,50€)
Tarif des consommations téléphoniques (facture détaillée sur demande) **0,15 € l'unité**
- **ACCOMPAGNANT** (en chambre particulière uniquement)
Un repas **12,50 € par repas**
Lit + petit déjeuner **35,00 € par nuit**

HOSPITALISATION DE JOUR :

- **FORFAIT AMBULATOIRE** sauf CMU et AME **15,00 €**
(TELEVISION, WIFI, COFFRE-FORT)
- **CHAMBRE PARTICULIERE** **45,00 €**
(TELEVISION, WIFI, COFFRE-FORT)